

Et voilà, 5 ans sont passés. Je ne veux pas parler ici de notre mandat local, mais des élections présidentielles et législatives, qui auront lieu dès le mois prochain pour les premières, et deux mois plus tard pour les secondes. Le moins que l'on puisse dire c'est que le navire a tangué ! Les causes sont multiples et il ne s'agit pas ici de chercher des responsables, chacun a son analyse.

Le processus de désignation établi depuis plusieurs décennies est-il toujours adapté à notre époque et surtout aux enjeux ? Leur non prise en compte aura des conséquences sur la vie de chaque habitant sur cette planète. Essayons de regarder l'avenir et surtout quel monde nous souhaitons léguer aux jeunes générations en glissant ou pas nos bulletins de vote dans les urnes.

L'air du temps

Sommaire

PLUI et agriculture

C'était le mois dernier **2**

- Les décisions du conseil
- Problème technique à la station des Coulmes

Le point sur... **3**

- Élections présidentielles
- Consultation publique concernant l'église
- Un nouveau site internet pour la commune

Espace jeune **6**

À venir **7**

En bref **8**

2 La Chambre d'agriculture de l'Isère a été missionnée par les élus de la SMVIC pour diagnostiquer et aider à construire le règlement du Plan Local d'Urbanisme des zones agricoles de nos 47 communes. Loi « zéro artificialisation des sols », préservation de l'activité et des espaces, conflit entre zones urbaines et zones naturelles, accès aux parcelles, enclavement, bâtiments vides, friches...

Autant de sujets importants qui seront abordés lors d'une rencontre avec les techniciens de ce service, d'ici la fin de cet hiver (dixit la SMVIC). Nous espérons avoir rapidement une proposition de date à vous fournir. Cette réunion concernera bien sûr les agriculteurs, mais pas que : tout détenteur de parcelles, de locaux, est invité à se manifester auprès des conseillers municipaux, afin d'être tenu au courant de l'avancée du processus de consultation.



n°211
mars 2022

Bulletin mensuel de Rencurel
ISSN 2803 – 9092
615, rue de la mairie - 38680
RENCUREL

Téléphone : 07 84 38 89 73

@ : contact.rencurel@orange.fr

Dépôt légal : mars 2022

Directeur de publication :
Rémy Bortolato

Coordination, maquette
& mise en page :

Commission communication

Tirage en 200 exemplaires
sur papier recyclé :

Publipassion

25, rue du Faubourg Vinay
38160 SAINT-MARCELLIN

Ont contribué à ce numéro :
Nicole Bouet, Martine Locatelli,
Anne Lefèvre, Clélia Dougère,
Christine Bello Glénat



Vous pouvez retrouver l'intégralité du compte-rendu sur le site internet de la commune : www.rencurel-vercors.fr

- **RIFSEEP et action sociale** – Madame le maire rappelle le travail de Mme Maud Perroteau sur le dossier du RIFSEEP, des lignes directrices de gestion, de la mutuelle et de la prévoyance. Le sujet avait déjà été évoqué lors du conseil du 14 octobre. Le comité technique, sollicité, a donné un avis favorable, tant au niveau des représentants des collectivités que des représentants du personnel.

Le conseil municipal accepte le tableau proposé.

Madame le maire informe le conseil qu'un travail sur la prévoyance et la mutuelle à destination des employés sera présenté au conseil du 15 février 2022.

- **Déclaration de sous-traitance : marché de déneigement** – La 2^{ème} adjointe, Mme Martine Guérin, prend la parole. Madame le maire sort de la salle. Madame Guérin rappelle au conseil municipal la séance du 19 novembre où Monsieur Emmanuel Elgoyhen avait présenté les propositions reçues suite à l'annonce passée au sujet du déneigement de la voirie communale.

Celle retenue émanait de l'entreprise Rochalp.

Aujourd'hui, cette entreprise nous soumet une déclaration de sous-traitance. Après en avoir pris connaissance, le conseil municipal mandate Madame Guérin à l'unanimité pour signer ladite déclaration de sous-traitance.

- **Indemnités des élus** – Madame Corinne Dougere, demande à rediscuter des indemnités des élus, comme évoqué l'année dernière. Elle propose d'ouvrir le débat afin que, avec l'expérience de plus d'un an de mandat, chaque conseiller puisse réfléchir et que le sujet soit voté au prochain conseil du 15 février 2022.

- **Donation** – Lors de la séance du 6 juillet 2021, le conseil municipal avait autorisé Monsieur Emmanuel Elgoyhen à signer l'acte de donation des parcelles de l'indivision Faure / Aureille / Romey / Bonhomme. Indisponible à la date fixée, le conseil mandate donc Mme Martine Guérin pour le remplacer.

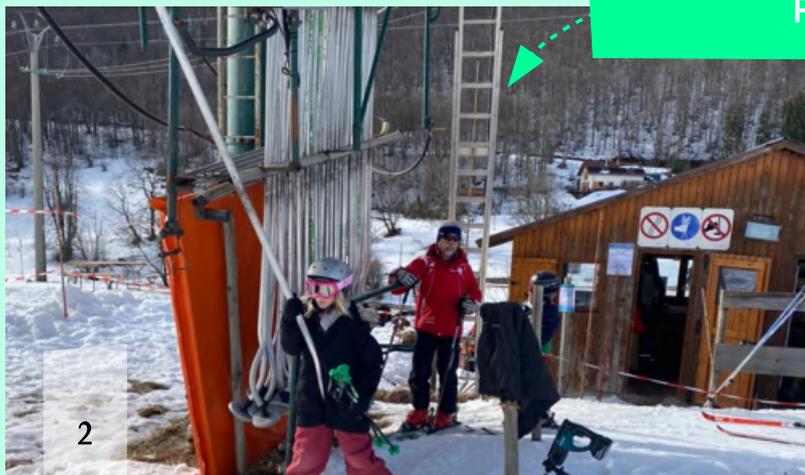
- **Église Saint-Jean-Baptiste** – Monsieur Rémy Bortolato prend la parole au sujet de l'avenir du bâtiment. L'église St-Jean-Baptiste de Rencurel est fermée depuis 20 ans. Or un immeuble, qu'il soit fermé ou non, demande de l'entretien et des travaux ; à la seule différence qu'un édifice ouvert profite à la communauté (culte, possibilité de faire des quêtes, apport culturel et patrimonial...) tandis qu'un bâtiment fermé ne profite à personne. Ainsi, en 20 ans, le bâtiment fermé a coûté plus de 350 000 euros à la collectivité (en réparations diverses, travaux de confortement ou de conservation, dont 42 000 euros alloués à des études d'architecture). Le dernier bureau d'étude mandaté en 2015, BMI, notait dans les conclusions de son rapport que "si aucune constatation d'évolution n'est faite dans un délai de 6 mois et aucun séisme n'est enregistré, le bâtiment peut être ré-ouvert en l'état et considéré comme sous surveillance" ; sans que ces conclusions aient été suivies d'effets, à l'exception de la mise hors d'eau réalisée pour permettre l'installation de panneaux solaires. Cette installation nous oblige aujourd'hui contractuellement à conserver l'église intacte pendant 20 ans.

La question posée aujourd'hui est simple : continuer à entretenir un bâtiment inutilisable pendant les 20 prochaines années ou essayer d'en tirer profit ?

Après sollicitation, BMI est disposé à mettre à jour ses conclusions positives.

Ces conclusions renouvelées nous conforteraient dans un premier temps pour lever l'arrêté de fermeture. Cela n'engage aucune autre somme dans l'immédiat mais donnerait toute latitude aux bénévoles et à l'association église Pierre Vigne pour remettre en état l'intérieur des locaux. Cela permettrait aussi d'entamer un processus de recherche de financement pour le moment bloqué. Pour plus de transparence, l'intégralité de la démarche sera soumise à l'adhésion populaire à l'occasion des prochaines échéances électorales (avril). D'ici là il faudrait cependant inscrire le montant de 6 174 € au budget 2022 (réalisé ou non à la fin de l'exercice). Le conseil municipal à l'unanimité des présents et des représentés accepte de prévoir au budget la somme demandée et de soumettre cette démarche à l'adhésion des habitants de Rencurel.

Problème technique à la station



Un grand merci à Fabien et Gaël, de la SEVLC (la société propriétaire des remontées mécaniques de la station de Villard-Corrençon), et à Christophe de l'association du Ski-club de Rencurel, qui ont réparé le téléski de Ravat.

Grâce à leur compétence et leur sérieux, ils ont réussi à venir à bout d'un délicat problème électrique, difficile à déterminer, qui empêchait le bon fonctionnement de l'équipement.

Celui-ci est désormais opérationnel, prêt à reprendre du service pour la fin de saison.

Les 10 et 24 avril 2022 se tiendront les deux tours de l'élection du président de la République pour un mandat de cinq ans. Nous ne connaissons que le 7 mars prochain la liste des candidats ayant reçu un nombre suffisant de parrainages. Cette liste, établie par le Conseil constitutionnel, sera publiée au Journal officiel le 8 mars.

À compter de cette date s'ouvrira la période dite du "respect du principe d'équité entre les candidats dans les médias audiovisuels".

Pourtant, officiellement, la campagne ne débutera que le 28 mars pour s'achever le 9 avril (en métropole), à la veille du premier scrutin. La campagne du second tour, quant à elle, se déroulera du 15 au 23 avril. Enfin, la prise de fonction de la personne nouvellement élue se fera au plus tard le 13 mai 2022 (dernier jour du mandat du sortant).

Comme toujours, la mairie est à la recherche de citoyens de bonne volonté, inscrits sur les listes électorales de la commune, afin d'assurer la permanence du bureau de vote et d'effectuer les opérations de dépouillement. Merci de vous manifester au plus vite auprès du secrétariat ou des conseillers municipaux afin que nous planifions au mieux le déroulement des scrutins.

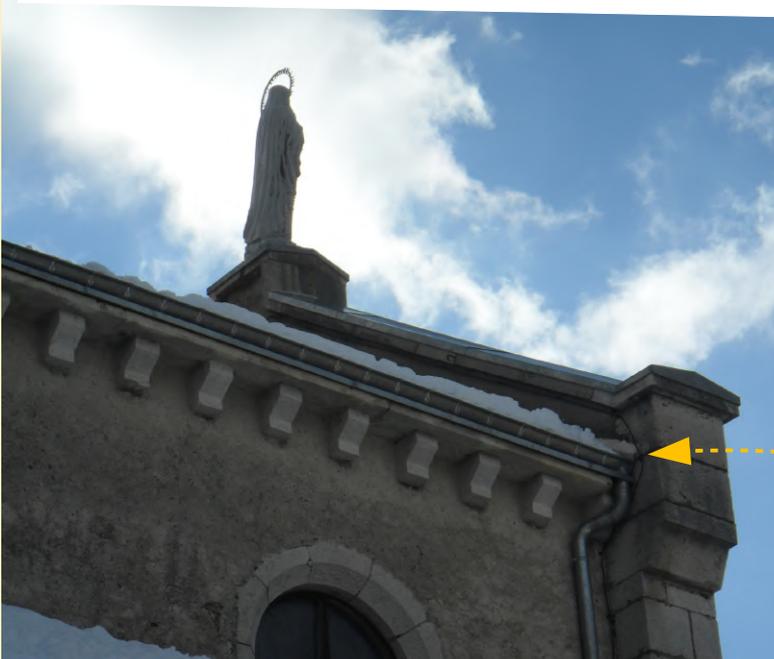
Consultation à propos de la réouverture de l'église

Comme indiqué page précédente, dans le compte rendu de la séance du dernier conseil municipal en date, nous ambitionnons de travailler à nouveau sur une possible réouverture au public de l'église du village. C'est une entreprise longue et semée d'embûches. D'autres s'y sont déjà cassé les dents.

La feuille de route est tracée dans ses grandes lignes :

- Faire valider les conclusions du bureau d'étude de 2015
- Avoir l'avis des services de l'État concernant la sécurité et l'accessibilité : une mise aux normes électriques est à prévoir
- Exécuter les travaux demandés
- Réouvrir le bâtiment au public (et au culte)
- Enfin seulement planifier les travaux de rénovation.

Vous connaissez maintenant notre attachement à la démocratie participative ; avant donc de nous lancer et de prendre ce dossier à bras le corps, nous voudrions avoir une bonne fois pour toute l'avis de la population sur ce sujet. C'est pourquoi, à l'occasion du premier tour des élections présidentielles, le 10 avril prochain, nous vous proposerons de voter également pour ou contre la remise en fonction de l'église.



Les conseillers municipaux sont déjà à pied d'œuvre pour organiser, dans les temps, une exposition à ce sujet dans la salle du conseil (qui est également notre bureau de vote). Nous nous tiendrons aussi à votre disposition pour vous apporter un éclairage éventuel ou répondre à vos questions qui, nous n'en doutons pas, sont certainement nombreuses.

Nous espérons, en agissant de la sorte, et une fois l'expression de la volonté populaire connue de tous, pouvoir enfin avancer concrètement. Mais cela ne sera possible que si vous venez nombreux pour vous exprimer !

Enfin, si vous choisissez, par conviction personnelle, de ne participer qu'à cette consultation et pas à l'élection nationale, sachez que nous comprenons parfaitement et que vous serez accueillis avec bienveillance.

Mise à jour du site internet de la commune

Nous vous l'avons annoncé à plusieurs reprises, c'est désormais chose faite : notre site internet a fait peau neuve (dans la mesure de ce qui était rendu possible par la plateforme mise à notre disposition par la communauté de communes). Voici un petit tour d'horizon des principaux ajouts et des principales nouveautés. N'hésitez pas à le consulter : nous avons essayé de le rendre le plus complet possible et nous mettons régulièrement ses informations à jour !

Une toute nouvelle barre de navigation

Pour commencer, le chapitrage du site (son découpage) a été entièrement repensé. Auparavant il n'y avait que 4 onglets : "Vie municipale", "Infos pratiques", "Jeunesse" et "Culture". Désormais vous en trouverez 6 : nous sommes passés d'une trentaine de pages en ligne à plus de 100, il fallait donc bien les ranger le plus intuitivement possible.

Dans l'onglet **mairie**, vous trouverez toutes les informations liées au conseil municipal, aux formalités administratives (notamment l'urbanisme), aux collectivités locales, ainsi qu'aux services gérés par la commune.

Dans la partie **mon village** sont classés : l'agenda, l'air du temps, des informations sur la gestion des déchets, sur les marchés et sur l'état des routes. Vous découvrirez également ici une liste des entrepreneurs installés sur le village, et un répertoire des associations.

La section **culture** comprend la bibliothèque, une page consacrée à notre patrimoine local et une autre dévolue aux Journées européennes du patrimoine. Nous avons également archivé ici d'anciennes pages du site, ainsi qu'une version numérique des expositions temporaires.



La partie **jeunesse** est composée d'une page pour chacune des écoles, une pour la cantine & le périscolaire, et une concernant le transport.

Les activités d'hiver et d'été sont développées dans l'onglet **tourisme**. Vous y verrez également une page sur l'ENS des Rimets et une sur le gîte communal du col de Romeyère.

Enfin, dans la partie consacrée au **participatif**, vous retrouverez nos actions en cours, un point sur nos réunions publiques ou sur les moyens de vous investir dans la vie de la commune.

Des raccourcis vers les pages les plus consultées

Nous avons mis en place plusieurs icônes "cliquables", sur la page d'accueil, qui vous dirigeront immédiatement vers les rubriques les plus consultées : l'air du temps, les formalités administratives, la bibliothèque, les inscriptions à la cantine et au périscolaire, ainsi que le répertoire des associations.



L'air du temps



Démarches administratives



Bibliothèque



Cantine & périscolaire



Associations

Un rappel de l'agenda

Enfin, toujours sur cette première page, vous trouverez deux modules animés : le premier reprend les dernières actualités de la commune (les prochains rendez-vous, les conseils municipaux, la mise en ligne du journal...), l'autre fait la promotion des activités de toute la communauté de communes. Désormais nous allons être plus actifs dans la mise à jour des événements à venir, comme nous le faisons depuis plusieurs mois sur facebook, pour ceux qui nous y suivent. Consultez donc cette page régulièrement !

Nouvelles fonctionnalités

Le point
SUR...

Nous avons mis en place un certain nombre de formulaires vous permettant d'entrer en contact avec des services spécifiques de la commune. Grâce à eux, votre demande sera plus structurée et surtout plus complète (puisque différents champs seront à remplir obligatoirement), simplifiant ainsi le travail des agents administratifs et rendant vos démarches plus rapides.

Les inscriptions à la **cantine** ou au **périscolaire** ont fait l'objet de trois formulaires : un d'inscription à la cantine, un pour la garderie périscolaire, et un, commun, pour désinscrire votre enfant à l'une ou à l'autre. En les utilisant, vous serez sûr que votre message arrive dans la bonne boîte de réception (je vous assure que souvent ça n'est pas le cas), qu'il sera précis et sans oubli. À noter qu'un accès rapide à ces formulaires vous est donné depuis la page d'accueil (voir page précédente).

Inscription à la cantine

Vos coordonnées

Votre nom *

Votre prénom *

Téléphone

Courriel *

Enfant(s) à inscrire

Nom et prénom du ou des enfants *

Proposez un événement



“ Vous pouvez renseigner seulement de Saint Mar plateforme i

Les **demandes d'actes d'état civil** (naissance, mariage, décès) ont elles aussi fait l'objet d'un pareil traitement. Bien sûr vous avez toujours la possibilité de contacter, par ce biais, le secrétariat de la mairie. Mais désormais, vous pouvez aussi interpeller les conseillers municipaux ou une commission en particulier.

Enfin, nous avons mis en ligne une page vous permettant d'**ajouter un événement** à l'agenda du site. Cela peut vous permettre, si vous êtes une association par exemple, de promouvoir vos actions directement, sans passer par le conseil municipal (qui reste néanmoins modérateur, au cas où la publication poserait problème). En utilisant cette plateforme, ces événements profiteront d'une diffusion immédiate dans toute l'intercommunalité.

* Champs obligatoires

Création d'un événement

Votre nom *

Votre email *

Pour finir, nous attirons votre attention sur deux plateformes que nous avons développées avec les seules informations portées à notre connaissance. Il se peut donc qu'elles comportent des inexactitudes ou des oublis. Nous comptons sur vous pour nous faire remonter vos remarques au plus tôt.

- Un **répertoire des entreprises** a été mis en place, permettant aux utilisateurs d'effectuer une recherche thématique. Il s'agit d'une excellente vitrine pour les activités rencurelloises, offrant gratuitement aux entrepreneurs une page internet. Nous pouvons y ajouter, à la demande, du texte et des illustrations, cela a d'ailleurs fait l'objet d'un appel à contribution, dans ces mêmes colonnes, il y a quelques mois. Pour les retardataires : il n'est jamais trop tard !
- Une page dédiée aux **associations** est désormais accessible. Chacune d'entre elles fait l'objet d'une fiche indépendante, accessible en un clic. Sachez également que toutes les informations qu'on y trouve sont automatiquement intégrées au site de la SMVIC... et donc diffusées aux 47 communes partenaires.

LA DIANE DE RENCUREL"

Rencurel

l'association : Association Communale De ée "La Diane de Rencurel"

LE MARCHÉ DE LA BOURNE

Marchés Foires

Commune : Rencurel

Activité de l'association : Promouvoir des produits alimentaires, artisanaux et culturels locaux et de

Téléphone de l'association : 06 41 00 37 39

É NORDIQUE DES ES

Rencurel

l'association : Ski de fond

SKI CLUB DE RENCUREL

Sport

Commune : Rencurel

Activité de l'association : Ski de piste

Site Web de l'association : <https://coulmes-vercors.com/ski-club-de-rencurel/>

Si, au cours de vos consultations, vous vous rendez compte d'une faute d'orthographe, d'un lien mort, ou de n'importe quelle anomalie, nous vous encourageons à le signaler, soit en utilisant directement un formulaire du site, soit en nous envoyant un message à contact.rencurel@orange.fr



Avec l'école, nous avons fait du ski alpin. C'était au col de Romeyère. On a fait six séances, du 17 janvier au 3 février. Il y avait deux ou parfois trois groupes : les débutants avec Bastien Gaillard la première séance puis Patrick Peysson, les intermédiaires avec la maîtresse et les autres avec Patrick la première séance puis Alain Guérin. Alain nous a fait travailler les virages, les dérapages, l'écart entre nos skis...

Il nous a dit que l'amont était vers la montagne et que l'aval était vers la vallée et plein d'autres choses.

■ Margot, Emmy, Lou & Enzo



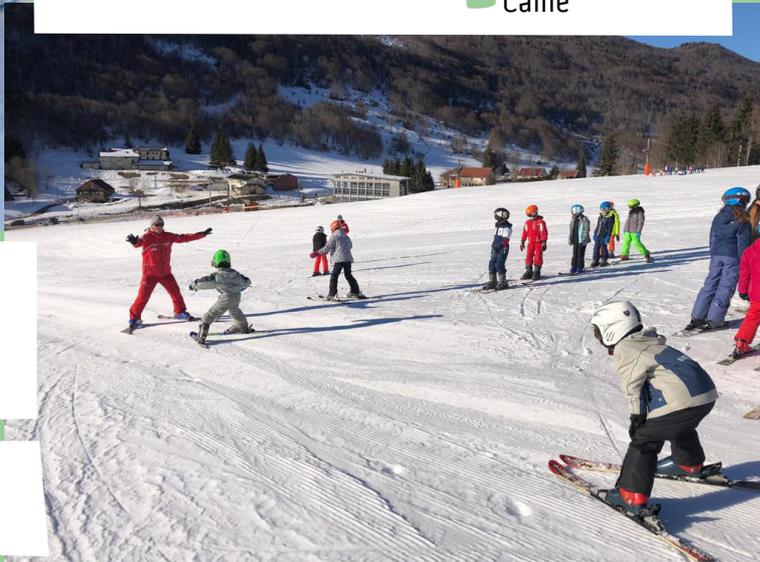
Nous avons fait des exercices pour nous échauffer. Léo et Soane se débrouillaient pas mal. Laïla et moi, nous allions de plus en plus haut. Avec maîtresse, j'ai commencé à apprendre à tourner. Ensuite, j'étais avec Patrick et j'ai appris à faire le dérapage, les skis parallèles. Il est trop gentil ! Après je suis allée tout en haut et j'ai appris à tourner en gardant les skis parallèles. Au moment où on était tout en haut, je n'arrivais pas à enlever la perche du tire-fesse et du coup, je suis tombée. C'était drôle !

■ Callie



Soane et moi nous avons appris à faire le chasse-neige, à nous arrêter et à tourner. On a aussi appris à suivre notre moniteur. C'était bien !

■ Léo



Merci à nos moniteurs bénévoles !

Osez le Nordic

Nordic Isère et neuf communes vous offrent une découverte ou une redécouverte de la glisse nordique : alternatif, skating, nocturnes et biathlon. Pendant une heure, tout est offert : encadrement par des athlètes de haut niveau, matériel prêté (skis, chaussures, bâtons), espaces aménagés et sécurisés par des pisteurs secouristes. L'événement itinérant fera escale le **samedi 12 mars** prochain à Rencurel. Renseignements et inscription sur le site www.skinordique.net



À venir

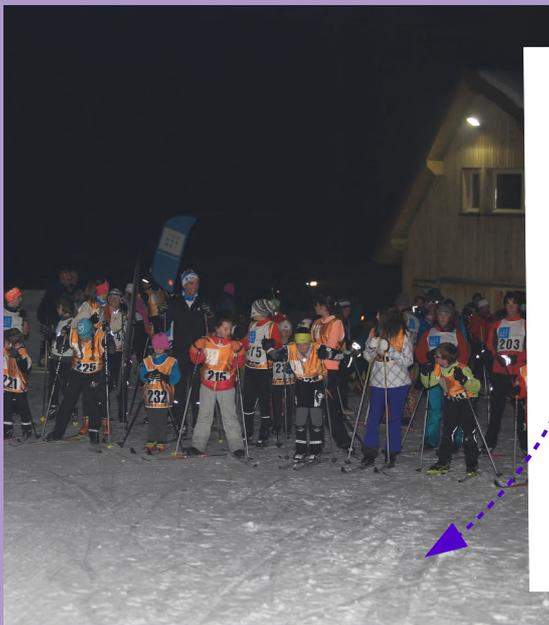
Offre d'emploi

Suite à un départ en retraite imminent, la commune de Rencurel recherche quelqu'un pour s'occuper du gîte situé au col de Romeyère (réservations, nettoyage, remises de clefs...). N'hésitez pas à nous contacter, toute proposition sera étudiée.

Fête de la coquille Saint-Jacques

Villard-de-Lans organise sa traditionnelle fête de la coquille Saint-Jacques le week-end des **19 et 20 mars**, devant la Coupole. Au programme : vente de coquilles, dégustation, ateliers cuisine, animations musicales...

Du ski, du ski et encore du ski



Ce mois-ci le ski est à l'honneur, quitte à ce que plusieurs événements se télescopent :

- ✿ Le championnat de France de ski d'orientation se tiendra à Herbouilly le **samedi 5 mars** ; plus de renseignements sur le site www.romans.orientation.free.fr
- ✿ La Trans'Vercors Nordic aura lieu le **dimanche 6 mars**, départ à la station du col du Rousset et arrivée 53 km de hauts plateaux plus tard, à Villard-de-Lans ; visitez le site www.traverseesduvercors.fr pour en savoir plus
- ✿ Les allumés de la spatule organisent une course de ski de fond, de nuit, entre le **samedi 12 et le dimanche 13 mars**, sur le site d'Herbouilly : rendez-vous sur leur page www.lesallumesdelaspatule.fr pour davantage d'informations
- ✿ La Calcaire classic', le grand rendez-vous du télémark, se déroulera **samedi 19 mars** à Corrençon ; inscription et renseignements sur www.vercors-telemark.info

Vide dressing

Un vide dressing est organisé à Chatte, **dimanche 6 mars**, par l'association "Familles rurales".

- 👜 Vêtements adultes et enfants
 - 👜 Articles de puériculture, équipements, poussettes, transats...
 - 👜 Accessoires (ceintures, bijoux, foulards, sacs...)
- Renseignements au 06 15 13 63 07 ou par courriel adressé à alshchatte@gmail.com

Cinéma d'animation

Une séance du film d'animation "Vaillante" est programmée le mercredi 16 mars, à 18h30, à la salle des fêtes de Saint-Martin-en-Vercors.

Renseignez vous sur www.vercors-drome.com

Location de garage

La commune met en location le garage situé à côté du parking de l'école du village. Il fait 19 m² et sera disponible à compter du 1^{er} mars 2022 pour un loyer mensuel de 75 euros. À noter que son bail précise que son usage est limité au stationnement et au stockage.



Cassoulet

L'association des amis des Coulmes vous proposera, courant mars, un plat de cassoulet à emporter. Un flyer sera distribué dans votre boîte au lettres.

Divagation des chiens... encore !

Nous avons abordé le sujet en octobre 2020, puis, sans différence notable tant sur le fond que sur la forme, en septembre 2021... vous en reprenez bien une petite dose en mars 2022 !

Il faut dire que le comportement de certains propriétaires de chiens ne s'est franchement pas amélioré en deux ans. Nous le répétons donc, une fois encore : les chiens doivent impérativement être tenus en laisse dans l'espace public, et leurs éventuelles déjections doivent y être ramassées. Ce ne sont là que des rappels de bon sens, et de civisme : tout un chacun doit pouvoir se promener librement sans se faire harceler par votre animal, ou doit pouvoir emprunter un trottoir sans avoir à faire un écart dangereux sur la route. Responsabilisons-nous !



Divagation des chiens

...uel, nous aimons les chiens. ...ne ne pourra douter que l'actuelle munic... : plutôt favorable puisque près de la moit... ers sont eux-mêmes d'heureux proprié... t, en l'espace de quelques semaines, des



...canins, soyez vigilants... prise de votre animal... idance à divaguer, ou... ns laissez. Nous vous... est vite arrivé, et que... traversant les... s... s partagés par les plus... l est préférable de... elles que soient ses... bituel d'obéissance... tion le samedi matin lors des



Manque de civisme, suite

Autre sujet malheureusement récurrent dans nos pages : le dépôt sauvage d'ordures ! S'il vous plaît, lorsque les conteneurs sont pleins, dirigez-vous vers un autre point d'apport volontaire (il en existe trois sur notre commune). Par contre, si vous avez à vous débarrasser d'encombrants, rendez-vous en déchèterie, ou attendez que la déchèterie mobile vienne au col de Romeyère (ce qui devrait être le cas au printemps).



Remerciements

La commune remercie chaleureusement Mesdames Faure, Aureille, Romey et Bonhomme pour le don généreux de parcelles dans le secteur des Gondrands. Après acceptation du don, officialisée lors du conseil du 5 mars 2020, la signature de l'acte s'est faite le 22 décembre dernier.

Infos pratiques

Horaires de l'agence postale
Du lundi au samedi
De 9h30 à 12h

Horaires de la bibliothèque
Mardi de 17h30 à 18h30
Mercredi de 14h30 à 16h30

La mairie est ouverte
Lundi de 13h30 à 17h
Mardi de 13h30 à 16h
Jeudi de 13h30 à 17h

Secrétariat
615, rue de la mairie
38680 Rencurel
04 76 38 97 48
rencurel.mairie@orange.fr

Conseillers municipaux
07 84 38 89 73
contact.rencurel@orange.fr

Prochain conseil municipal
jeudi 17 mars à 18h

Participer à l'air du temps
Demande/livraison d'article → 15/03

Le Tichodrome
www.le-tichodrome.fr
04 57 13 69 47

Le marché de la Bourne
Tous les samedis matin
au parc de la Balme de Rencurel